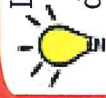


La SSI (sécurité des systèmes d'information)

est l'affaire de tous :



Les 2/3 des attaques informatiques contre nos systèmes proviennent de négligences d'utilisateurs !

Données à caractère personnel :

Je m'engage, j'applique 12 mesures simples :

12 Je suis très prudent sur l'utilisation faite des fichiers administratifs.



Je respecte le «besoin d'en connaître»
Je ne crée pas de fichier nominatif sans autorisation (déclaration enil).

Code Penal

Je m'expose à des **poursuites pénales** et disciplinaires en cas de manquement aux obligations légales.



10

Je ne branche pas de **smartphone** sur le port USB d'un PC Intranet.

Un smartphone est un appareil communicant : il y a un risque d'échange de données avec le PC et donc de compromission.

11

J'effectue immédiatement les mises à jour demandées par le constructeur.

Clés USB et disques durs = nids à virus :



→ ma clé USB, mon disque dur de travail ne me suivent pas à la maison!

1

→ Je peux chiffrer ma clé USB, mon PC portable, mon disque dur de travail, je demande la solution à mon RSSI!



Ma messagerie interpersonnelle

Je supprime tout mail dont l'origine me semble douteuse (je n'ouvre ni pièces jointes, s'agit-il de messages provenant d'internet...)

2

Je ne relâche pas de chaînes de contacts professionnels devant d'internet. Je ne réserve à tout se Mairie à

3



Internet Et Intranet

4

Je ne transfère pas en un moment des contacts professionnels à l'adresse de Mairie à

5

6 J'ai un usage raisonné d'internet.

6

mes connexions sont tracées p'dt 1 an.

7

mes identifiants restent secrets. Je n'affiche jamais mon mot de passe !!

8

Je ne manipule aucune prise réseau. Je contacte mon RSSI.

9

Je n'enregistre pas mes mots de passe, même quand l'application le propose (Thunderbird, Firefox...)